

SCANDALE À ETAI (GROUPE INFOPRO DIGITAL)

Menacée de licenciement après avoir signalé un harcèlement

COMMUNIQUÉ
Paris, le lundi 19 mai 2014

La Direction d'ETAI a convoqué une salariée des Services généraux pour un entretien préalable au licenciement, mardi 20 mai à 10 heures. C'est apparemment la seule réponse qu'a su donner la direction au harcèlement que notre collègue subit de son supérieur hiérarchique, coutumier des faits.

- Le 1^{er} avril dernier, en réunion CHSCT, une salariée en poste à ETAI depuis huit ans signale des pratiques de harcèlement de la part de son responsable.
- Le 18 avril, la direction des « Affaires sociales » la reçoit et lui promet une enquête interne.
- Le 13 mai, alors que l'enquête s'est arrêtée à interroger sa hiérarchie, notre collègue reçoit une convocation pour un entretien préalable à licenciement.

Les faits sont étayés par des témoignages d'autres salarié-e-s depuis deux ans :

- gestes, attitudes, mots désagréables ;
- violence verbale et intimidation ;
- humiliation devant des personnes extérieures au service et au groupe ;
- remarques et sous-entendus permanents, etc.

Régler le problème du harcèlement par le licenciement de celle ou celui qui s'en plaint : **C'EST INACCEPTABLE!**
Licencier un-e salarié-e alors qu'une enquête de harcèlement à sa demande est en cours : **C'EST INACCEPTABLE!**

Nous appelons nos mandants et les salariés d'ETAI à la solidarité avec notre collègue menacée et demandons l'arrêt immédiat de la procédure de licenciement.

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN
mardi 20 mai à 8 h 30

10, place du Général-de-Gaulle à Antony (92)
(RER B – station La Croix-de-Bermy)



INFO'COM-CGT

news@infocomcgt.fr – infocomcgt.fr
Fanpage : facebook.com/pointpresse
Twitter : infocomcgt

info'com-cgt
SALARIÉS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION